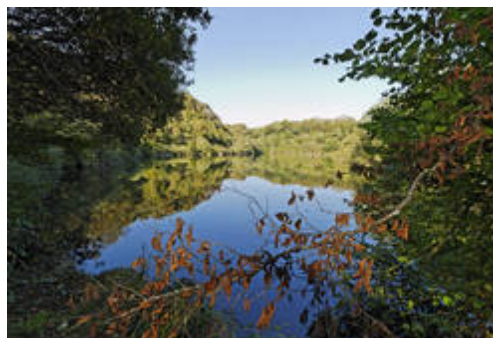


Une eau de qualité et sous surveillance

31 janvier 2015 - 04 : 58



Si l'eau distribuée aux abonnés doit être de qualité, la permanence de sa distribution répond aussi à certaines exigences. Qu'advierait-il en cas de pollution accidentelle de l'Elorn ou de rupture du principal tuyau d'acheminement de l'eau potable ? Comment éviter une fermeture totale des robinets comme cela a pu se passer il a quelques années pour les riverains de la Loire ? Afin de pallier à toute éventualité, Brest métropole poursuit le maillage des tuyaux de distribution (entre les communes et les quartiers) et a réalisé une interconnexion avec les syndicats du Bas Léon et de Daoulas afin de sécuriser l'alimentation en eau potable d'une grande partie du Nord-Finistère.

Une eau sous surveillance

L'eau du robinet distribuée aux abonnés de Brest métropole doit répondre à des exigences de qualité (Directives européennes, Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques...). Cette eau fait l'objet de contrôles réguliers réalisés par LABOCEA*. Ce laboratoire public (né de la fusion du Laboratoire départemental et du Pôle analytique des eaux de Brest) est agréé pour effectuer le contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine et le contrôle des eaux de loisirs sur l'ensemble du Finistère pour le compte de l'ARS.

Pour ce faire, les techniciens de LABOCEA* effectuent des prélèvements réguliers et inopinés, au robinet, dans des lieux publics (écoles, cimetières...) ou privés (chez les particuliers). Ces échantillons sont analysés dans les laboratoires de Brest ou de Quimper, puis communiqués à l'ARS. Laquelle diffuse ensuite les résultats par voie d'affichage notamment dans les mairies, de presse et sur internet.

Les périmètres de protection des points de prélèvement d'eau brute sont en cours de mise en place, pour réduire au maximum les risques de pollutions diffuses ou accidentelles.

LABOCEA (*)



La collectivité encourage la consommation de l'eau du robinet dont elle garantit la potabilité.

A noter que pour une qualité tout aussi satisfaisante, l'eau potable du robinet est au minimum 100 à 200 fois moins chère que l'eau en bouteille (selon que l'on

compare avec les eaux de source ou les eaux minérales), et présente un bilan environnemental bien plus positif : notamment moindre production de déchets et moindre consommation d'énergie fossile (pas de fabrication ni de transport des bouteilles)

En savoir plus:



EAU DU PONANT <http://www.eauduponant.fr/>